

Mercredi 10 octobre 2018

PORT LA NOUVELLE - UN AVIS CRITIQUE DE L'IFREMER CACHÉ AUX COMMISSAIRES ENQUÊTEURS ?

L'enquête publique pour l'extension du port de Port-La-Nouvelle date déjà de quelques mois. A l'occasion du CODERST¹ qui s'est tenu ce 27 septembre dernier, l'association ECCLA a soulevé l'existence d'un [avis de l'IFREMER](#)² qui n'avait pas été joint au dossier d'enquête publique. Pourtant, cet avis mérite d'être connu car il met en doute l'absence d'impact du grand port sur la lagune de Bages-Sigean. Nous le mettons à disposition du public.

Le lien entre mer et lagune est fondamental pour maintenir la fonctionnalité écologique d'une lagune. De nombreux graus ont été artificialisés, parfois comblés. Ces éléments essentiels du littoral doivent retrouver leurs dynamiques naturelles.

Or à Port-la-Nouvelle, le grau de l'étang étant déjà totalement artificialisé et débouchant dans le port commercial, les échanges naturels entre l'étang et la mer sont soumis à de fortes perturbations. Avec l'extension programmée du port, les courants et les espèces devront contourner les digues du nouveau bassin (2430 m de long pour la digue nord, rallongement de 600 m pour la digue sud).

Pour étudier l'impact sur les échanges mer-lagune, la région a fait élaborer un modèle hydrodynamique qui démontre qu'il n'y aura pas d'impact. Toutefois, ce modèle a fait l'objet de critiques de la part de plusieurs personnes, mais aussi d'organismes comme le conseil scientifique du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise ou l'IFREMER. Très curieusement, ces avis critiques n'étaient pas versés au dossier d'enquête publique, notamment pour celui de l'IFREMER qui précisait : **« A l'issue de la phase de calage du modèle, la capacité du modèle hydrodynamique à reproduire les échanges mer-lagune n'est pas selon nous démontrée. »**

C'est pourquoi aujourd'hui nous mettons à disposition du public [cet avis de l'IFREMER](#).

Pour Maryse ARDITI, vice-présidente de FNE LR et présidente d'ECCLA : **« Ce n'est pas le nombre de pages qui fait la qualité d'un dossier, c'est que l'essentiel y soit. Alors que ce projet est particulièrement critiqué pour ses impacts environnementaux, le fait de passer sous silence de tels avis n'est pas acceptable ».**

Contacts presse : Maryse ARDITI : 06 78 79 39 70

1 : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

2 : Hyperlien vers cet avis de l'IFREMER : http://fne-languedoc-roussillon.fr/wp-content/uploads/2018/10/AvisIfremer_mai2017.pdf